

2 **Départ**

Nos photos sur les réseaux, un poème

ÉCHANGES Les sites de partage nous forcent à prendre des postures différentes suivant les situations. Plongée dans cet océan iconographique sans fond, avec ou sans doigts de pied en éventail

CAMILLE DESTRAZ
@Camillonnette

Un pétale posé sur un rebord de fenêtre. Une paire de baskets sur un carrelage aux formes géométriques surprenantes. Un graffiti insolite. Une tache de café sur une table. Chaque matin depuis deux ans, Elsa poste une photo sur un réseau social. Et lorsqu'elle a le malheur d'oublier, ses amis lui demandent gentiment où est leur rendez-vous visuel quotidien.

«Eil averti, goût affirmé: en mettant quelque chose en avant par le biais d'une photo, on se fait découvreur», commente Gianni Haver, professeur en sociologie de l'image à l'Université de Lausanne. «Sur Instagram, on modèle une image qui représente un aspect de nous, qui montre une sensibilité, une référence. Et en tant que *follower*, on suit une forme de créativité. Sur Instagram, c'est la photo qui est «likée». Alors que sur Facebook, c'est l'événement qui est liké, et la photo est un prétexte.»

On n'entre en effet pas dans un fast-food dans le même état d'esprit que dans un restaurant gastronomique, et l'on ne poste pas



La marque du «regardez-moi, j'y suis». (ANDREY MALOV/123RF)

une photo sur Facebook comme sur Instagram. «Même si ce sont des lieux virtuels, on change de posture.»

Et Gianni Haver de donner un exemple particulièrement parlant: «La fameuse photo des doigts de pied en éventail devant un coucher de soleil, sur Facebook, c'est la marque du «regardez-moi, j'y suis!». Il faut un bout de moi pour montrer que je n'ai pas piqué l'image. Alors que sur Instagram, on aurait tendance à dire «Allez poster ça ailleurs!» Et l'on va privilégier le coucher de soleil, sans les orteils.»

Amateur de l'angle qui fait mouche, @harzzak considère son utilisation d'Instagram comme un «stimulus intellectuel et esthétique. Cela me pousse à remarquer des détails, des situations que je

ne relèverais peut-être pas si je n'étais pas sur ce réseau. Même remarque du côté d'Elsa: «J'observe tout. Parfois c'est fatigant! Je suis tout le temps en alerte.» L'amour du partage de la photo sur les réseaux aiguise-t-il le sens de l'observation? «Oui, il y a de ça, commente Gianni Haver. Dans un monde où la photographie se banalise, cela ramène un peu d'attention à ce geste devenu anecdotique.»

«Souvent je fais plusieurs prises, en ayant une idée de publication en tête, poursuit @harzzak. Puis je regarde la pertinence du cadre, je cherche un jeu de mots. Un fonctionnement que je n'ai pas du tout sur Facebook. Et si j'ai fait quelque chose de cool, mais que je n'ai pas de bonne photo, je préfère m'abstenir. Les gens qui partagent des

photos d'eux devant un aéroport, franchement...»

Pour Gianni Haver, «il n'y a pas de prétention conceptuelle sur Facebook.» Il relève que la même photo ne sera pas «likée» par les mêmes personnes ou pour les mêmes raisons sur Instagram et sur Facebook.

Le professeur en sociologie souligne aussi l'apparition récente du dialogue par la photo. Exemple: je suis sur une plage dans les Caraïbes, et je vois qu'un ami a partagé l'image de ses doigts de pieds en éventail, avec vue sur la mer. Je réponds avec le même genre de cliché, orteils inclus. «C'est très social! Cela remplace les aspects artistique et esthétique.»

François Wavre, photographe, a opté pour le brouillage de pistes, en utilisant un compte Facebook et quatre comptes Instagram. «Un privé, un purement professionnel où je ne poste que mes meilleures photos, et deux liés à des projets spécifiques. Le compte perso était à la base réservé aux proches, et je n'accepte que les gens que j'ai rencontrés en vrai. Mais je me censure aussi un peu plus. Hors de question de poster des portraits qui ne soient pas au second degré et de partager des photos de mes vacances si l'on peut deviner où je suis, avec qui, etc.» Et encore moins des images de ses pieds en éventail, on l'aura deviné. Finalement, tout est question de point de vue. ■

MAIS ENCORE

Anti-machisme et féministes

«L'émission «Infrarouge» du 21 juin était précédée du film remarquable réalisé au sujet du viol de deux jeunes femmes belges sur une plage de France il y a quelques années. La discussion qui a suivi était très peu intéressante. Mais le sujet abordé incite à un certain nombre de réflexions en relation avec deux autres événements actuels: l'affiche – pour le moment censurée – représentant Simone de Beauvoir nue, de dos, et les défilés de certaines féministes, éventuellement dépourvues, portant des panneaux avec des représentations de vagins et de clitoris, au nom de je ne sais quelle émancipation ou égalité.» Voilà les premières lignes de la dernière publication de Suzette Sandoz, professeure honoraire de droit et ancienne députée, sur son blog «Le grain de sable». A lire sur: blogs.letemps.ch/suzette-sandoz

A bientôt!

La page Départ prend quelques vacances d'été. On se retrouve le lundi 21 août 2017!

DIGITALE ATTITUDE

Jugée coupable d'homicide involontaire par SMS

Michelle Carter, 17 ans, se trouvait à des kilomètres de Conrad Roy, 18 ans, lorsque ce dernier est mort intoxiqué au monoxyde de carbone dans sa camionnette en juillet 2014. C'est sur l'argument de cette absence que la défense comptait obtenir son acquittement et sur le fait qu'un suicide est toujours un acte délibéré et personnel, même si un SMS suggestif peut l'encourager.

Mais un juge du Massachusetts en a décidé autrement. Reconnaisant qu'habituellement un meurtrier se trouve sur les lieux d'un crime, dans ce cas précis les innombrables textos et appels téléphoniques de la jeune fille ont, de facto, établi sa présence virtuelle.

Le procès, qui s'est déroulé trois ans après les événements, a fait ressortir le portrait de deux adolescents très perturbés. Ils se

sont échangé des centaines de textos sur la manière dont Conrad devait mettre fin à ses jours, Michelle lui proposant différentes méthodes dénichées sur Google. Dans un ultime coup de fil, elle lui a ordonné de retourner dans le véhicule lorsque, pris de doute, il en était sorti brièvement pour lui téléphoner. Elle restera en ligne avec lui jusqu'à son dernier souffle.

A la suite de cette affaire, j'ai été interpellée par un article dans *Elle*, intitulé «Quand les anorexiques se défient sur Instagram», où l'on apprend que ces filles s'encouragent à maigrir en partageant les astuces pour atteindre le graal ultime, «peser enfin 40 kg».

La France a tenté de légiférer et de sanctionner de tels cas par une amende de 10000 euros et 1 an de prison, les encoura-

gements pouvant exposer une personne «à un danger de mort ou de compromettre directement sa santé». Mais la proposition a été rejetée à la suite d'une étude démontrant que les détentrices de ces comptes internet «souffraient elles-mêmes de troubles du comportement alimentaire et pouvaient être encore plus fragilisées par une répression pénale».

Michelle Carter n'a pas eu droit à cette indulgence. Son dysfonctionnement psychique – elle pensait aider son ami à abrégé ses souffrances existentielles – n'a pas eu d'influence sur le juge. Sa sentence sera prononcée le 3 août prochain. Elle risque jusqu'à 20 ans de prison. ■

EMILY TURRETTINI
@textually

L'interview
«Comme un lundi»

CHRISTOPH MÜLLER
DIRECTEUR DU GSTAAD
MENUHIN FESTIVAL

Lundi matin rime avec...? Dans mon métier, il n'y a pas de différence entre les jours de la semaine. Ce sont les concerts qui donnent le rythme.

Réveil facile ou douloureux? Le matin, j'ai beaucoup d'énergie. Je commence souvent ma journée en jouant une suite de J. S. Bach au violoncelle pendant vingt minutes. Cela m'aide à me concentrer. Une sorte de yoga par le violoncelle!

Combien de temps après le réveil consultez-vous votre smartphone? Le smartphone me réveille et termine ma soirée. Il est ma connexion avec mon entourage, et un moyen de recherche et d'inspiration. Mais je pense qu'un sevrage de ce «truc» me serait bénéfique.

Une application que vous appréciez particulièrement? Des apps de musique, et Watson.ch, un portail d'information qui réunit une sélection de différents journaux allemands.

Vous souvenez-vous de votre premier jour de travail au Gstaad Menuhin Festival? J'ai commencé en 2002, en tant que responsable de la programmation. J'ai été touché par la simplicité et l'attitude sympathique de l'équipe et des bénévoles, et par l'identification d'une région avec son festival. A Gstaad, on se sent comme dans une grande famille.

Un truc pour décompresser? Jouer du violoncelle, ma profession de base, mais aussi faire du sport dans la nature.

Quelle musique pour vous mettre de bonne humeur? Joseph Haydn! Intelligent, modeste, génial... Sa musique raconte une histoire et est pleine d'amour et de mélancolie. Avec ma nouvelle Fondation Joseph-Haydn à Bâle, l'Orchestre de chambre de cette ville et le chef Giovanni Antonini, nous allons produire les 107 symphonies jusqu'en 2032, pour le 300e anniversaire de ce génie!

Souvenir d'enfance: le début de semaine rimait avec...? Pour moi, la plus belle journée de l'année était le vendredi avant les vacances d'été. Et le pire jour, le dimanche avant la rentrée. La liberté était finie et la vie était déterminée par les horaires scolaires. Cela m'a permis de réaliser que j'avais besoin de liberté pour être créatif. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. D.

Le Gstaad Menuhin Festival & Academy a lieu du 13 juillet au 2 septembre 2017. Informations et billetterie: www.gstaadmenuhinfestival.ch

PUBLICITÉ



INVITATION EXCLUSIVE



GSTAAD MENUHIN FESTIVAL

Concert d'ouverture
Vilde Frang Residency I
Brahms ou la richesse intérieure I
Vilde Frang, violon
Alexander Madzar, piano
Jeudi 13 juillet à 19 h 30
Eglise de Saanen
(Code 11)



VERBIER FESTIVAL

Concert d'ouverture
Richard Strauss (1864-1949)
Salomé, opéra en un acte
op. 54 (version de concert)
Vendredi 21 juillet à 19 h
Salle des Combins
(Code 12)

Privileges réservés aux abonnés du Temps. Pour gagner deux invitations, vous pouvez participer:

PAR TÉLÉPHONE (CHF 1.-/appel) 1. Appelez le 0901 001 003 et tapez le code du concours. 2. Suivez les instructions. | **PAR SMS** (CHF 1.-/SMS) 1. Tapez LTCONCOURS et le code du concours. 2. Envoyez le message au numéro 959. | **PAR COURRIER** Envoyez une carte postale avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, tél., code du concours) à: Le Temps Concours, Case postale 6714, 1002 Lausanne. Cette offre est valable jusqu'au mercredi 28 juin 2017 à minuit. Seuls les gagnants sont avisés par courrier.